



# L'Écho du Buisson

23 novembre  
2022



## Spécial agrandissement

*Construisons ensemble!*

### Quelques photos...



### Démantèlement du module de jeux

Le module de jeux situé dans la cour de l'école sera démantelé les jeudi et vendredi 24 et 25 novembre.

En effet, le module de jeux est situé trop près de la zone de chantier. Dans un souci de sécurité, nous devons le retirer de la cour d'école dès maintenant.

Afin de procéder à cette opération, l'accès à la cour d'école sera coupé lors de ces deux journées, du côté nord, c'est-à-dire du côté de la patinoire. Jeudi et vendredi, les enfants devront donc utiliser la passerelle située du côté des modulaires. Pour s'y rendre, nous précisons qu'ils ne doivent jamais circuler dans le stationnement de l'école, même en compagnie de leurs parents, mais bien par le trottoir en bordure de rue.

Même si un message leur a été transmis aujourd'hui par télévoix, il vous est demandé de leur en faire le rappel.



# L'Écho du Buisson



## Stationnement

À partir de demain, jeudi 24 novembre, le stationnement de l'école sera uniquement dédié aux employés, qui se sont procuré une vignette de stationnement payante.

Le vendredi 25 novembre, l'enceinte du chantier sera augmentée pour permettre aux véhicules de la construction de circuler vers l'arrière de l'école en toute sécurité pour vos enfants. Les espaces de stationnement seront donc modifiés, ce qui nous empêche de laisser un accès aux parents de l'école. Un agent de sécurité sera présent lors des premiers jours, afin de faire les rappels nécessaires.

Nous sommes présentement en discussion avec la ville afin de mettre en place des zones de débarcadères dans la rue, à proximité de l'école, pour vous permettre de déposer vos enfants en toute sécurité. Des affiches seront ultérieurement disposées aux endroits prévus par la ville.

Sachez que dans les plans élaborés pour l'agrandissement, nous avons prévu une zone de débarcadère sécuritaire qui saura vous satisfaire.

## Début officiel des travaux

Nous sommes très heureux de vous informer que la phase 1 de notre projet débute officiellement ce lundi 28 novembre. Puisque la cour est réduite pour permettre la réalisation des travaux, nous devons utiliser les terrains de la ville adjacents à notre école pour les périodes de récréation. Nous vous demandons de respecter les mêmes règles que celles sur la cour, c'est-à-dire de ne pas venir discuter avec les enfants lors des périodes extérieures. Il en est encore une fois d'une sécurité afin que les surveillants puissent détecter rapidement si des adultes non autorisés circulent autour des enfants.

